



## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM/2023 DU 27/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A EVINDI-YAT (lot1) ET POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE DJOUM-VILLE (lot2), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.**

### Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Djoum, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour pour la réalisation d'un (01) forage productif équipe de Pompe à Motricité Humaine à EVINDI-YAT (lot 1) et pour les Travaux d'Extension de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Djoum-ville (lot 2), dans la commune de Djoum, Département de Dja et Lobo, Région du Sud dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics financés par le Budget d'Investissement Public - Exercice 2023.

### 1. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment la réalisation d'un (01) forage productif Equipé de Pompe à Motricité Humaine à EVINDI-YAT (lot1) et les travaux d'Extension de l'Adduction d'Eau Potable (AEP) de Djoum-ville. Les prestations à exécuter sont détaillées comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

LOT	Localité	Arrondissement	Département	Région	Financement
1	EVINDI-YAT	Djoum	Dja et Lobo	Sud	BIP 2023
2	Djoum-ville	Djoum	Dja et Lobo	Sud	BIP 2023

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

#### a) Construction d'un forage

- Mobilisation ;
- Foration ;
- Equipement-developpement-essai de pompage;
- Exhaure et superstructure ;
- Sécurité ouvrage ;
- Formation.

## b) Extension de l'AEP

- Travaux préliminaires ;
- Fournitures matériels;
- Pose de la conduite ;
- Génie Civil ;
- Installation de l'eau aux logements (fournitures matériel et travaux).

## 2. Délai d'exécution

3. Le délai d'exécution des travaux, objet du présent Appel d'offres est de : **Trois (03) mois** pour le lot 1 et **quatre (04) mois** pour le lot 2.

Ce délai maximum d'exécution des travaux court **sept (07)** jours à compter de la date d'attribution du marché.

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

### Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux **Toutes Taxes Comprises** s'élève à :

- **8 500 000 (huit millions cinq cent mille) FCFA** pour le lot 1 ;
- **36 210 000 (trente-six millions deux-cent dix mille) FCFA** pour lot 2.

### Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises d'entretien des routes, bâtiments et Travaux Publics de droit Camerounais.

## 5. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de l'Investissement Public l'Etat de l'Exercice 2023 – **MINÉE** pour le lot 1 et le lot 2.

## 6. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au montant :

- **170.000 (Cent soixante-dix mille) francs CFA** pour le lot 1 ;
- **724 200 (sept cent vingt-quatre mille deux cent) francs CFA** pour le lot 2 ;

Cette caution provisoire sera valable trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Mairie de Djoum, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la mairie de Djoum, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Djoum d'une somme non remboursable de :

- **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** pour le lot 1 ;
- **100 000 (Cent mille) Francs CFA** pour le lot 2.

## 9. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A - volume 1 : contenant les Pièces administratives

L'enveloppe B - volume 2 : contenant l'Offre technique

L'enveloppe C - volume 3 : contenant l'Offre financière

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que le noir et le blanc.

## 10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au secrétariat général de la mairie de Djoum au plus tard le **21/02/2023 à 11 heures**, heure locale, dans trois **(03)** enveloppes distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives** ;
- **Enveloppe B : offre technique** ;
- **Enveloppe C : offre financière**.

Ces trois **(03)** enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-DJO/SG/CIPM/2023 DU 27/01/ 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A EVINDI-YAT (lot1) ET POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) DE DJOUM-VILLE (lot2), DANS LA COMMUNE DE DJOUM, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD ». (À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces de l'Offre administrative requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois **(03)** mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

## 12. Ouverture des offres

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera au même moment et aura lieu le **21/02/2023 à 12 heures**, par la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la commune de Djoum dans la salle de réunion, en présence des soumissionnaires.

Tous les soumissionnaires doivent assister à cette séance plénière d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation des offres

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1 Critères éliminatoires

#### 13.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

#### 13.1.2 Offre technique

- Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

- e) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- f) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- g) Un Conducteur des Travaux, Ingénieur des Travaux de Génie Civil ou plus, ne justifiant pas d'au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- h) Utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;
- i) Nombre de critères essentiels satisfait inférieur à **Vingt-un (21) critères essentiels sur Trente (30)**.

### 13.1.3 Offre financière

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
  - Soumission ;
  - Bordereau des Prix Unitaires ;
  - Devis Quantitatif et Estimatif ;
  - Sous-Détail des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur **02 critères** ;
- b) Visite du site sur **02 critères**
- c) Personnel d'encadrement sur **8 critères** ;
- d) Références sur **02 critères** ;
- e) Moyen matériel sur **10 critères** ;
- f) Méthodologie sur **04 critères** ;
- g) Capacité financière sur **02 critères**.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à **Vingt-un (21) critères essentiels sur Trente (30)**.

### 14. Attribution

Le Maire de la commune de Djoum attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

### 15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la commune de Djoum.

Djoum, le 10 2 FEV 2023

Ampliations :

- DDMINMAP/DL ;
- DDMINDEVEL/DL ;
- ARMP pour publication et archivage ;
- FEICOM/DG/YDE ;
- FEICOM/AR/SUD
- Commune de DJOUM ;
- Président CIPM
- SOPECAM ;
- Affichage (pour information) .



*Sa Majesté  
Toumone Ngane Vincent*

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DJOUM**  
(Maître d'Ouvrage)